

Politique de stabilisation foncière et conservation de la biodiversité : le cas de la Réserve de Biosphère Maya, Petén (Guatemala)

Rachel Effantin, Bernard Hubert***

Introduction

Depuis 13 ans, alors que la frontière agraire continue de repousser les franges forestières vers le nord du Petén, les migrants doivent désormais compter avec la politique de conservation des milieux naturels dans la Réserve de Biosphère Maya (RBM).

Cette réserve s'inscrit dans le dispositif international du programme *Man and Biosphere* (MAB) de l'UNESCO, lancé en 1970 à la suite de « l'International conference on the scientific basis for rational use and conservation of the resources of the biosphere » en 1968. Le terme de conservation a été employé pour se démarquer de la protection et introduire les usages des ressources dans la problématique, considérant ainsi les êtres humains comme des constituants à part entière de la biosphère. Après trente années d'existence, le programme représente 425 réserves de Biosphère dans 95 pays. Ses objectifs ont été redéfinis à la Conférence de Séville en 1995 : (1) conservation de la diversité biologique, (2) promotion du développement durable et (3) développement des capacités humaines et institutionnelles à appréhender les questions d'environnement. Il se présente ainsi comme la mise en application des principes de l'Approche Écosystémique de la Convention sur la Diversité Biologique en termes de choix de société, de rôle attendu de la connaissance scientifique et des savoirs locaux ainsi que de pratique de la subsidiarité. Il s'inscrit également dans les *Millenium Development Goals* et dans l'appel de Johannesburg à passer de la rhétorique à l'action pour réduire de manière significative la perte de biodiversité d'ici 2010. La procédure est toutefois l'objet de nombreuses critiques : elle est assez souvent perçue comme trop bureaucratique et le terme de « réserve » est parfois violemment contesté, d'autant qu'il s'adresse à des établissements humains...

* Doctorante de l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon, racheleffa@yahoo.fr.

** Écologue, Directeur scientifique adjoint - Société, Économie, Décision, INRA, hubert@avignon.inra.fr.

Comment cette intervention d'un genre nouveau participe-t-elle à la formalisation des modes d'appropriation et d'usage des ressources naturelles renouvelables dans les communautés rurales de front pionnier? Comment ces nouveaux outils réglementaires interagissent-ils avec les façons traditionnelles de penser le territoire et dans quelle mesure parviennent-ils à les mobiliser ou à les contrôler pour stabiliser les installations humaines?

Notre choix a été de traiter cette question à travers une lecture chronologique et spatiale de la formation des nouvelles communautés rurales. Le travail de recherche a porté sur les différentes zones instituées par l'administration de la Réserve de Biosphère Maya : zone noyau, zone à usages multiples et zone tampon [voir § 2.2]. L'enquête, dont nous rendons compte dans cet article, a été menée sur une période de 28 mois, dans deux communautés situées dans la zone tampon de la RBM. Cette dernière fait l'objet d'un programme de régularisation foncière initié en 1997, qui est associé à un service de conseil technique en agroforesterie. Cette expérience montre comment des acteurs locaux récemment constitués – paysans migrants d'une part et institutions gouvernementales d'autre part – interagissent avec des agents de la coopération internationale, dont le rôle « d'accompagnateur » est fondamental dans ce processus, tant sur le plan cognitif que sociologique. C'est un vaste terrain d'apprentissage collectif, dû au mouvement des personnes et surtout à l'émergence de politiques environnementalistes jamais expérimentées sur front pionnier.

Après avoir rappelé la problématique générale, nous présentons d'abord les principales étapes de l'installation des migrants en privilégiant leurs relations aux enjeux fonciers, puisque ce sont ces aspects qui ont été mis en avant dans la façon dont la zone tampon a été administrée par les autorités responsables. Nous discutons ensuite de l'influence des propositions techniques qui ont accompagné cette institutionnalisation foncière en visant à la stabiliser par l'instauration de systèmes de production viables et respectueux de l'environnement. Pour nous, la place de la technique est centrale dans ces questions, dans la mesure où la technologie fait le passage entre le monde social et le monde biophysique : ce sont les techniques et leurs innovations qui sont susceptibles de modifier le rapport des producteurs avec ce qui fait ressource dans le système qu'ils exploitent. Les innovations proposées, ainsi que celles spontanément imaginées par les producteurs pour s'adapter à ce nouvel environnement écologique et institutionnel, sont-elles effectivement susceptibles de mieux répondre à leurs attentes tout en satisfaisant aux objectifs de la Réserve de Biosphère Maya, inscrits dans les agendas internationaux de l'UNESCO?

La problématique de la Réserve de Biosphère Maya : comment stabiliser des dynamiques pionnières?

Antécédents : 40 ans de colonisation agraire rapide et mal encadrée

Depuis les années 1960, le Petén, l'un des 22 départements guatémaltèques, représentant le tiers de la superficie nationale, est devenu la principale destina-

tion de la migration rurale nationale. Ce mouvement de colonisation a tout d'abord été le fruit d'une planification gouvernementale. La loi de transformation agraire de 1962 prévoyait d'inciter les paysans à s'installer au Petén, offrant la régularisation de toute terre « utilisée », et l'unique indicateur mobilisé pour le vérifier était la défriche.

Cette loi constitue à la fois une soupape pour la réforme agraire nationale et un moyen de contrôle frontalier d'une région isolée. Une entreprise para-gouvernementale, le FYDEP (*Empresa de Fomento y Desarrollo Del Petén*), est chargée d'un programme de légalisation foncière et de l'intégration de la région à l'économie nationale, avec le projet d'en faire le principal grenier pour l'approvisionnement des zones urbaines et d'y développer un important cheptel bovin d'exportation.

La colonisation s'accélère¹ et devient progressivement spontanée en provenance de toutes les régions du sud, ce qui contribue à un brassage culturel dans ce pays aux 23 groupes indigènes mayas constituant plus de 50 % de la population nationale, le reste étant essentiellement composé de *ladinos*, hispanophones et issus du métissage entre Européens et indigènes maya.

Cependant, le FYDEP sert davantage les intérêts des cadres militaires intéressés par l'octroi de titres fonciers. En 1989, l'heure de l'éveil démocratique du pays est également celle de la dissolution de cette organisation, ce qui a mis au jour l'immense retard des procédures de régularisation foncière face à la quantité considérable des demandes [Schwartz, 1990 ; Palma, Taracena, 2002].

Créer un dispositif de conservation de l'environnement sur un front pionnier : un problème nouveau pour tous

En 1989, devant le constat d'une importante dégradation des milieux forestiers du pays et en raison des mouvements écologistes émergents au niveau mondial, une politique de conservation de l'environnement est instituée au niveau national. Le Conseil National des Aires Protégées (CONAP) est créé pour administrer le Système Guatémaltèque des Aires Protégées (SIGAP). Dans ce cadre, le Petén, qui a perdu 15000 km² de forêt naturelle depuis le début des années 1960 [APESA, 1992] – c'est-à-dire 45 % de sa superficie totale – est pratiquement « mis sous cloche » avec la délimitation de plusieurs aires protégées sur 70 % de son territoire. Parmi elles, la Réserve de Biosphère Maya est créée en 1990 et occupe la moitié nord du département, sur l'ancienne Réserve Forestière nationale, où se poursuit l'installation de paysans migrants. Elle représente donc un poids prépondérant dans l'orientation de la politique du CONAP.

La mise en place du dispositif de conservation fait avant tout l'objet d'une intervention internationale sans précédent : sous l'égide de l'agence de

1. Les chiffres montrent la vitesse de la croissance démographique au Petén [Grandia, 2000] : en 1950, 15880 habitants ; en 1973, 64114 habitants et en 1998, 513310 habitants, soit un taux de croissance moyen de 10 % par an.

coopération américaine (USAID) comme principal bailleur de fonds du projet, un réseau d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), internationales et locales, joue le rôle de médiateur et de formateur entre deux pôles. Il s'agit d'une part, des institutions gouvernementales en cours de mise en place, qui sont plutôt faibles et portent l'héritage de relations de défiance entre autorités et société civile; et d'autre part, d'une population, dont une grande majorité de migrants, qui tente d'inventer de nouvelles communautés de vie rurale à la force du poignet et grâce à des relations d'interconnaissance entre individus et familles, aux itinéraires de vie, aux parcours géographiques et aux savoirs-faire d'une grande diversité. Au-delà du cadre juridique établi pour mettre en œuvre les différents instruments de la politique en question, ce dispositif d'accompagnement est directement amené à concevoir et appliquer des modèles d'action. Lors de leur mise en œuvre, ces modèles se heurteront rapidement à la complexité de la réalité, exprimant toutes les contradictions entre leurs contenus et leurs objectifs visant la stabilisation agraire.

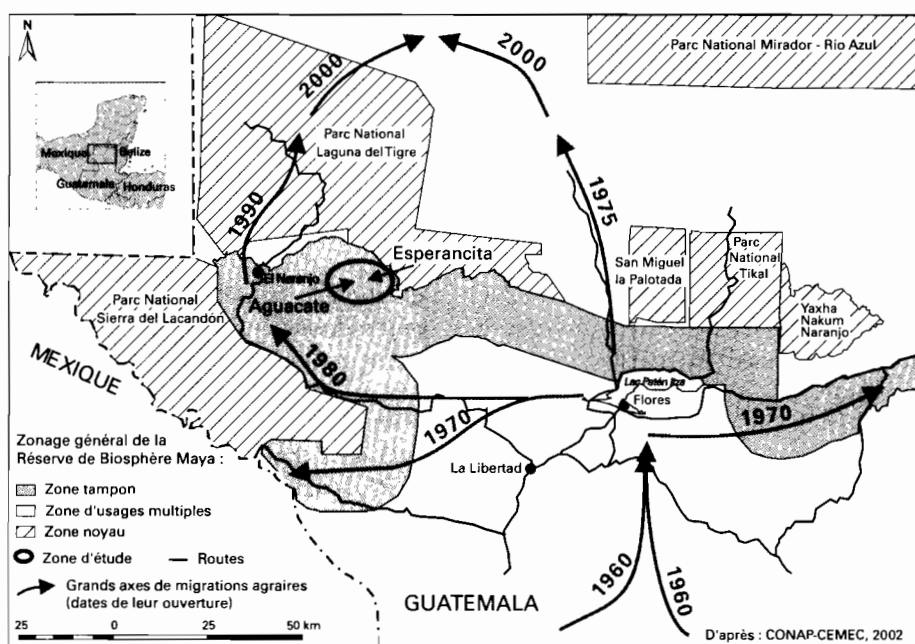
Les instruments de la politique de conservation sont de trois types : (1) la régularisation foncière, (2) le conseil technique et organisationnel agricole et/ou forestier et (3) la sensibilisation à la protection de l'environnement. La RBM s'organise suivant un zonage préconisé dans le modèle universel des Réserves de Biosphère de l'Unesco définissant des niveaux de restriction d'usages accompagnés d'objectifs de gestion [IBEROMAB, 2001]. Dans le cadre d'une loi spécifique à la RBM (fig. 1): (1) la zone centrale (*zona núcleo*) est mise sous protection totale et seules les activités de recherche, de conservation et de tourisme y sont autorisées; (2) la zone tampon (*zona de amortiguamiento*) doit protéger l'ensemble de la RBM des préjudices sur les ressources naturelles : l'agriculture y est permise avec des recommandations sur des pratiques visant la stabilisation de la frontière agraire; (3) la zone d'usages multiples (*zona de usos múltiples*) doit protéger les zones centrales, moyennant un contrat entre le CONAP et le groupe d'usagers, portant sur l'exploitation durable de la forêt naturelle.

La question initiale de notre recherche est d'étudier comment des communautés d'installation récente – dont la reconnaissance administrative est contemporaine de la création de la Réserve – interagissent avec la nouvelle régulation du territoire, suivant la zone de gestion dans laquelle elles se retrouvent. Nous considérons de ce fait que, sans ce zonage de protection environnementale, les communautés de migrants auraient connu des conditions générales d'existence et d'évolution similaires.

Dans les faits, plus de 80 000 personnes se répartissent dans toutes les zones, et le règlement des statuts et des voies de régularisation des possessions informelles (*agarradas*) que se sont constituées les agriculteurs migrants génère de nombreux conflits. Les institutions d'encadrement ont simplement évité la question durant les cinq premières années d'existence de la RBM, alors que la colonisation s'amplifiait, pour s'y consacrer d'abord de manière très autoritaire, puis évoluer vers des alternatives négociées; il ne faut pas oublier que le pays

vit au rythme d'une négociation des accords de paix conclus en décembre 1996, suite à une longue guerre civile. Pour la zone tampon, il s'agit de régulariser les *agarradas* par l'octroi de titres de propriété individuelle. Les communautés installées dans la zone d'usages multiples pourront acquérir leur terre par le statut de concession forestière. Mais le problème reste entier dans la zone noyau du fait de l'organisation de la résistance paysanne face à sa mise en défens dorénavant légale malgré des tentatives d'accord entre quelques communautés et le CONAP.

Fig. 1 – Migrations agraires, Réserve de Biosphère Maya et localités étudiées



Dans cette zone dite « de gestion », la légalisation foncière est considérée comme le principal instrument de stabilisation agraire. Ce paradigme, déjà mobilisé maintes fois, alimente toujours les discours des porteurs de projet, qui annoncent les effets bénéfiques suivants [Gould, 2001 ; Clark, 1996] : augmentation de la sécurité foncière, incitation à l'investissement sur la terre, accès aux crédits pour les projets de production, réforme du marché foncier (faillite du marché informel), diminution de la déforestation dans la parcelle légalisée et dans les zones centrales de la RBM. Dans le contexte de la politique de conservation et de colonisation agraire, on attend surtout de cet instrument des effets sur la stabilisation des populations migrantes et un changement de leur attitude quant à la conversion de la forêt en terre agricole.

Cette nouvelle politique de régulation rencontre des formes traditionnelles de conceptions du territoire, ambivalents au Guatemala :

- celui du monde *ranchero* ou *ladino* – dont l'éleveur de bovin est le personnage emblématique – qui conçoit l'appropriation individuelle par défriche : ce système de valeur domine depuis l'indépendance du pays en 1821 ;
- celui du monde indigène où l'appropriation est d'abord défendue à l'échelle du territoire collectif, dans lequel s'opère une allocation saisonnière de droits d'usufruit de la terre, en veillant sur le principe de partage intergénérationnel de ces ressources naturelles renouvelables.

Au Petén, ces deux systèmes s'interpénètrent, à l'heure de la formation de nouveaux territoires communautaires, du fait de la mixité culturelle causée par la « migration en cascade » de chaque famille [Maldidier, 1995] qui favorise la formation de communautés particulièrement hétérogènes dans le nord du Petén.

Devant l'agencement complexe de ces deux grands types de représentation, nous nous interrogeons sur le rapport entre légalisation et sécurisation foncière, ainsi que sur les formes diverses d'appropriation par les migrants du conseil technique en agroforesterie, fondé sur la réinterprétation de pratiques ancestrales.

Dans les localités étudiées, l'ONG internationale CARE a été mandatée depuis 1997 pour mettre en œuvre le programme de légalisation foncière, après plus de dix années de présence dans la zone tampon pour des actions de conseil technique et d'éducation environnementale. Les méthodes d'intervention de CARE se distinguent par la promotion officielle de la participation locale. Pour la légalisation foncière, cela signifie qu'au-delà de l'application des procédures définies par l'organisme gouvernemental², CARE a défini sa propre méthode de diagnostic foncier participatif et de résolution de conflit, comme première étape avant la procédure officielle connue pour sa lourdeur bureaucratique. Par ailleurs, elle prévoit la création d'un comité local de médiation entre institutions et bénéficiaires d'un lot foncier, et la formation d'un promoteur juridique local. Enfin, CARE maintient une présence permanente sur le terrain pour établir un suivi et des relations de confiance afin de traiter au mieux une question potentiellement conflictuelle.

Les deux localités étudiées sont voisines et d'âge similaire (une dizaine d'années) ; elles ont donc connu toutes deux l'intervention de CARE. Ces localités sont en revanche le produit de modes de colonisation initiale différents, par des migrants d'origine géographique et socioculturelle distincte. La Esperancita est ainsi issue de l'installation et de la croissance d'un groupe de paysans indigènes *q'eqchies* ; les premiers arrivants avaient été déplacés depuis une

2. L'Institut National de Transformation Agraire (INTA) est l'organisme gouvernemental en charge de la légalisation, jusqu'à la création du Fond de Terre (FONTIERRA) en 1999 dans le cadre des Accords de Paix, avec des principes d'équité sociale et de priorité à la distribution de terre aux rapatriés et aux familles sans terre en général.

propriété privée qu'ils occupaient illégalement au sud du Petén. El Aguacate est un ancien campement d'extractivisme, à proximité d'un lac qui a attiré des éleveurs pionniers et qui a motivé ensuite une colonisation individuelle progressive par des paysans *ladinos*.

La conquête de l'espace : les étapes de construction des communautés rurales

Afin d'identifier les différentes phases de l'installation des migrants, nous avons repéré les changements, transformations et évolutions des formes d'appropriation et de gestion du nouveau territoire [Effantin, 2000 ; Métaillé *et alii*, 2003b]. À chaque fois, nous avons identifié autant que possible les agents à l'origine des décisions, lorsqu'une pratique est rendue explicite sous forme de règle. Mais nous nous sommes également intéressés aux pratiques non institutionnalisées comme aux règles qui font sens dans les relations entre les hommes et avec le milieu naturel approprié. C'est la recherche de la logique pratique qui guide notre réflexion sur l'évolution du rapport que les migrants ont aux ressources.

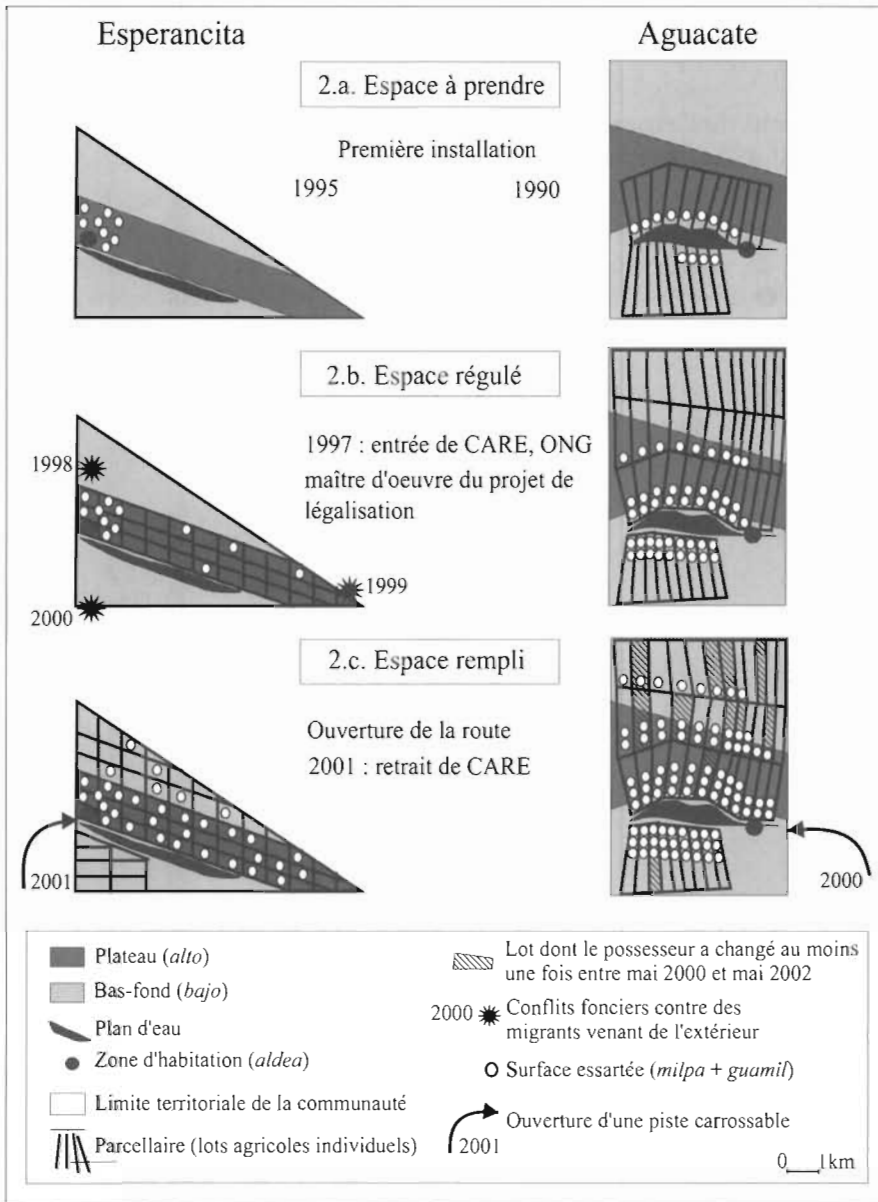
Pour chaque décision mise en évidence dans le processus de construction du territoire local, sa position dans une succession de décisions, son contenu et la nature des espaces collectifs qui l'ont justifiée seront des éléments de comparaison des deux expériences observées. Lors de l'identification des trois grandes étapes présentées ci-après (fig. 2), nous avons pu établir l'hypothèse suivante : la construction d'un territoire comme évolution de processus sociaux et de rapports aux ressources se base sur une succession de décisions portant sur des objets liés entre eux (délimitation du parcellaire, taille des parcelles, affectation des lots, etc.) et l'ordre d'émergence de ces objets est semblable dans les deux situations locales.

Un espace à prendre : installation en situation de front pionnier (fig. 2a)

L'espace étudié était une terre publique non appropriée (*baldía*). Il est compris entre le front de colonisation au sud et le fleuve San Pedro au nord, qui correspond aussi à la limite de la zone noyau de la RBM (fig. 1).

Quelques pionniers deviennent les principaux initiateurs des premières formes d'administration de l'espace, dès que l'installation de nouvelles familles devient régulière. Il s'agit de décider des règles de distribution des ressources, en particulier la terre, et de la vie sociale dans la nouvelle communauté. Ce réflexe d'organisation a aussi pour enjeu la reconnaissance par les autorités municipales, dans le but d'accéder aux infrastructures et services de base. En effet, ces derniers sont nécessaires dans ces communautés d'emblée dépendantes du centre politico-économique régional et qui vivent de la commercialisation des excédents de récoltes.

Fig. 2 – Les étapes de la construction territoriale des communautés de La Esperancita et El Aguacate



Les premières règles qu'un groupe récemment installé met en place portent sur quatre points : le mode d'installation, les formes d'appropriation des ressources renouvelables, la définition de la « terre cultivable » dans l'espace conquis et la

politique d'accueil des nouveaux migrants. Sur ce dernier point les deux communautés s'accordent à penser qu'il faut agrandir le groupe pour que les autorités acceptent d'investir dans son désenclavement. En revanche, les autres points correspondent à des pratiques spécifiques à chaque communauté.

À El Aguacate, dès 1990, la colonisation s'est faite par l'arrivée de familles isolées, avec une appropriation individuelle de lots de terre, progressivement organisée depuis les terres de berges propices à l'élevage bovin, vers les bas-fonds (*bajo*) à inondation saisonnière, acquis par les « derniers servis », en passant par des terres de plateau (*alto*) très convoitées, pour les cultures sèches sur brûlis.

À La Esperancita, le premier groupe a été installé par les autorités en 1995 en pleine forêt surplombant un marais (*sibal*) et a mis plus d'une année à s'établir de manière permanente. Avant toute chose, la délimitation du territoire d'accès communal est matérialisée par l'ouverture de larges layons. Chaque année, la communauté se réunit en assemblée pour allouer à chaque famille un lopin de terre qui est souvent travaillé selon certains rituels collectifs, surtout pour le semis. Ici, la « terre exploitable » se limite uniquement aux *altos*, du fait de l'absence de projet d'élevage.

En somme, l'installation d'une communauté sur front pionnier est l'affaire presque exclusive des migrants, qui s'organisent avec leurs apports respectifs de savoirs socio-techniques, pour les mettre à l'épreuve en terre neuve, en la quasi-absence des autorités externes.

L'espace régulé : confrontation au dispositif RBM (fig. 2b)

C'est seulement en 1997 – 7 ans après la création de la RBM – que la présence de l'administration se fait ressentir dans les communautés rurales, par le démarrage du projet de légalisation foncière dans un premier temps. Tandis que leur colonisation est en pleine croissance³, les communautés envisagent de formaliser la répartition foncière, chacune d'elles poursuivant des objectifs propres.

Depuis 1995, les habitants d'El Aguacate avaient anticipé la demande de légalisation, pour des lots déjà appropriés. À La Esperancita, on attendra plutôt le début du programme de légalisation pour créer un parcellaire (*parcelamiento*).

Ces deux approches de la légalisation révèlent une construction différente de l'appropriation de la terre : alors que la sécurité individuelle est déjà une motivation des gens d'El Aguacate depuis leur installation, c'est la protection du territoire qui justifie l'adhésion de La Esperancita au projet. De fait, cette dernière communauté a connu trois conflits engendrés par l'enjeu de légalisation foncière, qui ont pu être résolus moyennant la médiation de plusieurs institutions. Par ailleurs, cette privatisation a provoqué des adaptations notables, comme l'invention d'un système de prêts de terre pour maintenir la valorisation des parcelles les plus accessibles.

3. Entre 1998 [CARE/CONAP-CEMEC, 2000] et 2001 (enquête de terrain), la population de El Aguacate est passée de 56 à 75 familles, celle de La Esperancita de 22 à 73 familles.

Cette période de régulation de l'accès aux ressources se caractérise donc par l'ouverture sur l'extérieur, en l'occurrence vers l'appareil institutionnel composé par CARE et les institutions gouvernementales chargées de la légalisation.

La définition du parcellaire dans ce processus mobilise partout la contribution des usagers locaux : ce sont eux par exemple qui établissent de façon consensuelle, et en respectant un principe d'équité, la distribution des terres. Mais cela ne se traduit pas de la même façon dans chacune des communautés : le processus de construction du parcellaire a été presque instantané à La Esperancita, alors qu'il s'est constitué progressivement, sur 7 ans, à El Aguacate. De même, si la surface (22,5 ha) et la qualité de la terre (exclusivement *alto*) se rapprochent de l'identique pour tout lot délimité à La Esperancita, cette équité reste relative à l'ancienneté d'installation à El Aguacate, où l'intention est de prendre en compte l'hétérogénéité des sols dans l'affectation des lots et de limiter les distances entre village et lot agricole; ainsi, seuls les premiers servis ont un accès direct aux berges du lac, tandis que les derniers acquièrent les terres moins convoitées de bas-fond.

La définition du parcellaire fait aussi l'objet d'un contrôle externe : à La Esperancita, les agents de CARE ont veillé sur les surfaces des lots de manière à ce que tous les habitants aient accès aux terres d'*alto* et arbitré le tirage au sort pour l'allocation des lots nouvellement délimités. À El Aguacate, ils sont simplement chargés de mesurer des lots, en veillant au respect de la taille légale maximum de 135 ha (ce dont certains résidents se déjouent en usant de prête-noms), puis de contrôler la création et le respect d'une mise en « réserve naturelle » des berges, sur une largeur légale de 100 m. Ainsi, suite à une régulation externe à la communauté, les berges constituent l'unique espace d'usage réservé au passage public. Au contraire, la communauté de La Esperancita a fait elle-même le choix de conserver tous les bas-fonds du territoire, considérés alors comme terres communales « non cultivables ». Ces communs engendrent cependant de vives controverses entre les habitants : réserve de bois communale pour l'usage domestique ou réserve foncière à des fins agricoles, les deux options étant peu compatibles à long terme. De plus, concernant la fonction de réserve foncière, le problème du type de destinataires se pose entre ceux qui privilégient leur descendance et ceux qui préfèrent l'accueil rapide de nouvelles familles, comme un moyen d'occupation et donc de protection territoriale. L'occupation illégale de portions éloignées du territoire, laissées en commun, conduit certains leaders à penser que seule l'appropriation privée garantit la protection des terres désignées.

L'espace rempli : premières formes de stabilisation des règles locales (fig. 2c)

Cette dernière phase est celle de l'affirmation des communautés. Les deux principaux changements sont : au niveau interne, la perception d'un niveau de saturation de l'espace approprié, et au niveau externe, le retrait progressif de l'encadrement des opérateurs, avec la fin du financement global de la RBM.

L'espace est rempli et la route se déploie⁴, comme si la mission des leaders pionniers s'achevait. Ce sont des personnes nouvellement installées qui sont désormais élues aux postes de responsables communautaires, même si les pionniers demeurent d'influents conseillers.

Certaines des règles d'accès aux ressources sont devenues obsolètes. À La Esperancita, où l'espace sur les terres d'*alto* est saturé, les derniers arrivants font évoluer la définition du « cultivable », en expérimentant la mise en culture des *bajos*, tout en assurant autant que possible leur récolte sur un champ d'*alto*, sur les terres d'un voisin. C'est là d'ailleurs une des principales innovations techniques depuis les premières installations ; elle est provoquée par la limitation des terres « cultivables », qui s'est traduite par l'arrêt des flux de nouveaux migrants en quête de terre libre, décrété dans les deux communautés au début de l'année 2002.

À l'heure du retrait du projet, les migrants s'émancipent progressivement des modes d'organisation de la communauté préconisés pour l'accompagnement des procédures de légalisation foncière. En fait, les migrants ont préféré le rapport direct entre agents de CARE et candidats à la légalisation, à la médiation du comité Protierra qui dérive vers la prise de pouvoir de quelques individus sur le foncier. Cela signifie leur rejet, exprimé *via* l'assemblée communautaire, de l'idée d'organisation collective pour gérer *in fine* la mise en œuvre d'une politique d'offre individuelle de la terre.

Désormais, des positions communautaires commencent à s'affirmer et de nouvelles règles du jeu s'institutionnalisent, relatives en particulier aux transactions foncières :

- À El Aguacate, la possibilité de décider individuellement de vendre une terre est une valeur tacite et bien ancrée : la norme légale de tutelle sur une terre en cours de légalisation – qui interdit le droit d'aliénation pour dix ans – est de fait ignorée et la dynamique des transactions informelles le révèle en partie⁵. La communauté défend le droit individuel et traditionnel à acheter et vendre la terre, jusqu'à obtenir des autorités quelques aménagements réglementaires. Cette réalité va donc conduire à interpréter la loi : au lieu de sanctionner la vente informelle, des procédures sont aménagées pour les nombreux cas où le propriétaire d'un lot aurait changé au cours de la légalisation.
- À La Esperancita, certains individus ont également envisagé de vendre leur terre. Mais ici, la défense du territoire local face aux pressions foncières exercées par les *finqueros*⁶ voisins, prime sur le choix individuel : en 2002,

4. L'ouverture d'un axe routier terrestre transforme le rapport des communautés avec l'extérieur. Par exemple : installation d'une entreprise de transport public, exportation des produits agricoles moins coûteuse que par voie fluviale, voire même vente illégale et ponctuelle de la totalité du bois précieux disponible sur l'ensemble du territoire de la communauté.

5. 30% des lots agricoles ont changé de propriétaire au moins une fois entre mai 2000 et mai 2002.

6. Les *finqueros* sont les propriétaires, ou possesseurs informels, de *latifundios*, éleveurs de bovins en systèmes extensifs. Ils vivent hors des communautés paysannes, mais convoitent souvent leur terre, en mobilisant des moyens plus ou moins agressifs pour les acquérir.

les autorités communautaires se sont fait un devoir de dénoncer auprès du CONAP un propriétaire qui souhaitait vendre son lot. La communauté a décidé de confisquer cette terre afin de réaliser un acte social et symbolique : en faire don aux veuves des deux hommes assassinés lors du premier conflit foncier. Cette démonstration de résistance territoriale assoit l'instance communautaire comme détentrice des pouvoirs de décision sur les transactions foncières, qui devront pourtant revenir à l'individu dans l'acceptation classique du concept de propriété privée. Dans ce cas, la tutelle foncière est mobilisée comme un prétexte pour protéger les intérêts de la communauté, qui rejoignent ainsi ceux des administrateurs de la zone tampon.

Ces deux réactions opposées expriment la variabilité de la valeur donnée localement au titre foncier individuel et au pouvoir de décision tout comme au statut de propriétaire individuel, construite dans chaque contexte

À la recherche de formes de réorganisation sociale

À partir de la chronique de la formation des communautés rurales, nous avons identifié les types de leaders locaux selon leurs formes de légitimité et les groupes d'intérêts dont ils émergent, et les domaines d'exercice d'un contrôle social de la collectivité, s'ils existent. L'hypothèse générale est que la formalisation de la gestion foncière dans une communauté rurale correspond d'une part à une mutation du système de leadership, dans le sens d'un glissement de la légitimation des leaders au sein de la communauté vers une reconnaissance externe par les institutions, et d'autre part à l'affirmation de l'assemblée communautaire comme instance de stabilisation des règles qui s'appliquent à l'ensemble des membres de la communauté.

Les leaders pionniers sont des personnes charismatiques qui ont cherché à créer des conditions de base pour la reproduction sociale et matérielle du groupe installé. Leur pouvoir n'est pas contesté pendant toute la période d'installation, alors que la ressource en terre ne fait pas encore défaut. Leur retrait des affaires collectives est souvent simultané à la phase initiale de la régularisation foncière, après qu'ils ont participé à l'établissement des grandes règles de répartition.

Dans la partie plus routinière de la procédure, ils laissent la place à des personnes plus opportunistes dans leur rapport à la coopération externe. Ces nouveaux leaders s'engagent dans cette alliance avec les institutions de la réserve, convaincus de la nécessité d'instaurer une politique foncière légitime pour la communauté (protection territoriale versus spéculation foncière), mais ils sont également susceptibles d'agir pour leurs bénéfices personnels. Devant le manque de crédibilité ou l'excès d'individualisme de certains de ses leaders officiels, l'assemblée communautaire peut en venir à discuter les limites de leur pouvoir de détermination et d'arbitrage des droits fonciers individuels, au moment même du retrait de l'intervention de proximité menée par CARE.

Dans tous les cas, cela revient à instrumentaliser l'application du cadre légal ou la mobilisation de structures de médiation de conflit (dans la recherche de protection territoriale) ou à la contourner (dans le cas de la revendication de la transaction). Il s'agit en fait de stabiliser la procédure légale à partir de règles légitimées par l'opinion locale dominante. Celle-ci arbitre ainsi entre les deux grands systèmes traditionnels de pensée, afin d'élaborer des règles qui s'appliquent à la communauté. Le cadre légal est alors mobilisé seulement s'il permet d'appuyer ces priorités, établies du point de vue légitime.

Une société en voie de se constituer est ainsi soumise à une tension entre la persistance d'un objectif de justice inter-générationnelle menant à l'interdit de vente de terres et la perspective interne d'accroissement démographique et politique concrétisée par la décision d'accueil d'immigrants pour agrandir le groupe. Cependant la saturation foncière entraîne rapidement des décisions individuelles de transactions foncières, ce qui limite la construction d'un projet collectif de reproduction sociale dans le nouvel espace d'établissement d'une communauté donnée.

Si à El Aguacate le dilemme semble avoir été tranché, en faveur d'une affectation individuelle immédiate et de la non-aliénation de tous droits de transaction, il n'en est pas de même à La Esperancita où le débat n'a pas encore abouti. La liberté individuelle de transaction foncière intéresse une partie des nouveaux migrants ayant obtenu des terres de bas-fond et avec qui le *finquero* voisin commence à établir des relations de type économique; une offre de travail à ces nouveaux migrants cache en fait son intention d'acheter les parcelles de l'employé à moyen terme. Il s'agit là d'un processus typique de concentration foncière sur un front pionnier en voie de consolidation [Reboratti, 1982], à laquelle les porteparole de la communauté veulent résister, en s'appuyant sur le cadre légal, bien conscients que le soutien de l'assemblée communautaire est aussi nécessaire.

Évolution des pratiques agricoles et traduction des prescriptions agri-environnementales

L'installation sur un front pionnier suppose l'expérimentation des techniques de culture et d'élevage dans un milieu nouveau. Cette situation est propice à l'innovation, fondée sur un apprentissage nécessairement rapide du milieu, accéléré par l'adaptation à sa transformation brutale sous l'effet du brûlis et surtout des incendies de forêt répétitifs.

Dans ce contexte, l'intervention du conseil technique diffusé par les agents de CARE, associée à la régularisation foncière, a pour finalité d'orienter les pratiques agricoles vers la stabilisation des espaces exploités à long terme.

L'association de ces deux formes d'intervention – sur la structure juridique et sur le projet technique – pose la question du lien entre l'appropriation des ressources (ou le projet reproductif) et les pratiques d'utilisation de ces ressources dans la réalité : en d'autres termes, dans quelle mesure les change-

ments de pratiques agricoles vont-ils dans le sens de la stabilisation souhaitée par le politique ?

La permaculture des mayas anciens pour améliorer l'agriculture migrante

Sur la frontière agraire du Petén, l'extraction de ressources forestières disparaît avec la conversion progressive de la forêt en cultures sur brûlis et pâturages. Le système de culture pionnier est la *milpa*. Il s'agit de l'association et de la succession de trois « grains de base », le maïs (*Zea mais*), le haricot noir (*Phaseolus vulgaris*) et la courge à pépite (*Cucurbitaceae*), avec le brûlis comme unique moyen de fertilisation. La *milpa* est la base du système de reproduction des familles, permettant de couvrir les besoins vivriers, puis dès que possible, les excédents sont commercialisés sur un marché contrôlé par des transporteurs intermédiaires. Ces cultures se réalisent en rotation avec une jachère pluriannuelle arborée (*guamil*), suivant un rythme de rotation culture – jachère de 2-3 ans en moyenne, à raison de deux cycles de culture par an. Après une dizaine d'années, le *guamil* domine le paysage. Cette formation arborée secondaire est parfois convertie en pâturage semé (*pasto*), chez les agriculteurs ayant la capacité d'investir dans l'élevage bovin allaitant.

Or, cette « agriculture migrante » – terme péjoratif pour désigner la *milpa qui*, associée au *guamil* et au *pasto*, s'étend au détriment de la forêt naturelle – est dénoncée par les environmentalistes comme destructrice de la biodiversité. Elle porte également les traces d'une différenciation sociale marquée, reproduisant la situation du sud du pays, qui rejette les « marginaux » à l'assaut de nouvelles franges forestières, situées à présent à l'intérieur des aires protégées.

Le conseil technique diffusé dans la zone tampon a donc pour vocation de proposer une alternative à cette dynamique de dégradation socio-environnementale, reposant sur les principes théoriques de l'agroforesterie. Il attribue à ce mode de production certaines vertus comme : l'intensification de l'usage de l'espace, la diversification des productions, l'harmonie écologique et l'amélioration de la productivité, le tout se traduisant par une stabilisation sociale et environnementale. Il prescrit quelques « bonnes pratiques » environnementales [Palma, 2000 ; Palma, 2002]:

- La « réserve forestière » naturelle ou en régénération,
- Les « haies vives » comme clôtures des pâturages, composées d'arbres multi-usages,
- Le jardin-verger (*huerto mixto*) rassemblant divers produits, à des fins domestiques et marchandes, avec comme priorité le choix d'espèces endémiques ;
- L'« engrais vert » (*frijol abono*, *Mucuna sp.*) comme culture de couverture, introduit dans la rotation de la *milpa* en substitut de la jachère pluriannuelle.

Ces pratiques font essentiellement référence à des savoirs de la civilisation des basses terres mayas, disparue aux IX^e-X^e siècles, dont on pense avoir

quelques témoignages contemporains, dans l'agriculture pratiquée par les Mayas *itzaes*, derniers autochtones du Petén⁷.

Enfin, le « plan de gestion » sur deux à cinq ans, établi par l'agriculteur sur les conseils du technicien, est l'outil méthodologique vulgarisé pour mettre en œuvre ces nouvelles pratiques sur l'ensemble de la surface d'un lot. Il vise à transformer la logique d'expansion progressive des cultures en une logique de planification de la gestion des ressources naturelles renouvelables sur l'ensemble d'une propriété.

Comment les agriculteurs traduisent-ils ces recommandations ? Celles-ci ont-elles des chances d'entrer en cohérence avec l'ensemble du système de production d'une famille pour le faire évoluer vers la stabilisation attendue par leurs promoteurs ?

Dans la pratique des migrants : la diversité des sens donnés à l'innovation

Sur front pionnier, les agriculteurs sont les acteurs directs des changements de leur environnement, auxquels ils doivent ensuite pouvoir s'adapter. Dans un territoire récent, où les normes techniques ne sont pas encore figées, ces changements peuvent affecter le programme de production que se donne l'agriculteur, depuis la simple adaptation technique jusqu'à une évolution de l'ensemble de son projet productif⁸. Dans les deux localités étudiées, il existe ainsi une très forte dynamique d'expérimentation, qui va des opérations techniques sur l'itinéraire de la *milpa* traditionnelle jusqu'à l'essai de nouvelles productions. En reconstituant des itinéraires de production familiale, nous avons tenté d'inventorier et d'expliquer les choix des agriculteurs concernant leurs pratiques⁹, puis de repérer les moments des changements de pratiques afin de s'interroger sur leur lien avec la mise en œuvre locale de la politique de stabilisation foncière justifiée par les objectifs environnementaux.

Les agriculteurs s'affairent d'abord à *améliorer leur système milpa* : vivrier par vocation, ce système assure également un revenu monétaire. Cela consiste notamment à changer certaines pratiques :

- Pour faire face à la saturation foncière : la mise en culture des bas-fonds constitue une solution technique, qui suppose cependant d'adapter l'itinéraire technique du maïs (par exemple en avançant la date de semis) au nouveau milieu. Cela revient aussi à créer une nouvelle ressource, la « terre de *bajo* ». Après la parcellisation du territoire de La Esperancita, le prêt de terres proches

7. Cette référence ne fait cependant aucune allusion à des faits mis en évidence par les archéologues, montrant les grandes différences en terme de densité démographique et d'organisations socio-spatiales entre les deux époques [Métailié *et alii*, 2003a].

8. D'après la théorie de l'équilibration de Piaget, appliquée à l'agriculture de front pionnier [Albala-dejo, 1992].

9. L'analyse de la diversité des pratiques se base sur le suivi de sept exploitations (histoire de vie, histoire de l'utilisation du lot agricole, données économiques et techniques sur la dernière année de production), dans les deux localités étudiées.

des habitations pour compenser l'éloignement des terrains cultivés – et les difficultés de surveillance des nuisibles et des incendies – constitue une autre solution, de type plus « conventionnel » que technique;

- Pour maximiser la rentabilité d'une culture sans investissement supplémentaire : la « dé-saisonnalisation » de la culture de maïs – c'est-à-dire le décalage des dates de semis par rapport à la pratique courante – permet à la fois de profiter du potentiel de différents sols et de la hausse saisonnière des prix du marché;
- L'introduction d'une culture de couverture (*frijol abono*, *abonera* désignant la surface mise sous couvert) est enfin le résultat le plus significatif de l'appropriation du conseil technique; elle intervient au moment où la dégradation du couvert boisé naturel et les difficultés de maîtrise du *guamil* commencent à préoccuper les producteurs. Cette innovation semble assurer, d'après l'expérience de certains migrants, une récolte chaque année, doublant en outre le rendement de la culture traditionnelle. Elle donne lieu à de multiples variantes de l'itinéraire technique recommandé (date de semis, durée du couvert, etc.).

La conversion progressive des *milpas* en *pastos* semés se fait à vitesse variable, suivant la possibilité d'investissement des familles. Les paysans migrants ont souvent le rêve de devenir *vaquero*, figure emblématique du prestige social, sans négliger la perspective d'accumulation économique qu'offre l'élevage bovin. Une minorité (5 % des familles d'El Aguacate) a pu constituer son troupeau en quelques années, tandis que les autres commencent par mettre des surfaces clôturées en location. Toutefois, le rythme d'ensemencement en pâturage a augmenté, du fait des incendies de forêt, qui ont permis de défricher des terres brûlées sans gros investissement.

Les nouvelles pratiques d'agroforesterie résultent essentiellement de l'appropriation des conseils techniques. Ces expériences n'ont pas de répercussions majeures sur le projet de production familiale : réservées aux promoteurs formés par CARE, ces innovations sont orientées vers « l'amélioration de la diète alimentaire » et ne déclenchent pas facilement l'intérêt des voisins.

Il semble, en outre, que la distance entre habitation et espace cultivé soit un déterminant du niveau d'investissement dans une parcelle, de sa productivité et du degré des innovations qui s'y opèrent; ces observations¹⁰ convergent avec l'interprétation archéologique des agrosystèmes mayas anciens [Métailié *et alii*, *op. cit.*].

Deux principaux enjeux semblent orienter les logiques d'évolution des pratiques de production : l'organisation du travail et la gestion de l'espace. C'est en effet bien souvent la disponibilité de la main-d'œuvre, principal facteur limitant sur front pionnier [Masali, 1990], qui détermine les choix de préparation du

10. Z. Quixchan (agriculteur maya *itza*), N. Schwartz (anthropologue) [com. pers., 2002].

champ à la culture, comme la superficie et le type de végétation à essarter, selon un compromis entre le niveau de pénibilité et la qualité du brûlis (quantité et nature des éléments fertilisants disponibles).

Parmi les grands principes de gestion de l'espace, l'état de la végétation perçu par l'agriculteur est un indicateur pour décider d'abandonner ou de remettre en culture des champs exploités antérieurement. Cette alternative dépend en partie de la capacité en main-d'œuvre et détermine la surface annuelle cultivée ainsi que la proportion de *guamil* sur la superficie totale du lot. Quant à l'organisation spatiale des essarts¹¹, elle rend compte de l'évolution des priorités pour l'agriculteur, entre la proximité champ/habitation et la qualité agronomique du terrain. Enfin, localisation et superficie essartée matérialisent l'espace approprié : il s'agit là d'éléments déterminants, qui gardent tout leur sens même après la légalisation foncière.

Changement de pratiques et itinéraires de production : de quelle intensification parle-t-on ?

Dans les communautés d'installation récente, la différenciation socio-économique des systèmes de production est déjà perceptible, en fonction du capital économique de départ, de l'accès à la terre et enfin de l'état du cycle familial [Effantin, 2000]. Pour décrire cette différenciation, nous avons construit une typologie d'agriculteurs, basée sur les différentes formes d'intensification qu'ils mettent en œuvre, le terme « intensification » étant utilisé dans la politique de gestion de la zone tampon pour désigner des pratiques favorables à la stabilisation agraire :

- Le *parcelario ganadero*¹² se distingue par la constitution d'un troupeau bovin de plusieurs dizaines de têtes. Il a également la capacité d'investir dans des activités de services et des commerces de proximité. C'est un grand défricheur, réalisant éventuellement quelques « bonnes pratiques » (verger, haies vives, arbres dispersés dans le pâturage) sur de petites surfaces, ce qui ne modifie pas son programme d'extension des pâtures. Il peut déployer une forme d'intensification significative dans l'entretien des pâtures (brûlage, choix des espèces, désherbage) faisant ainsi varier leur productivité, d'un élevage à l'autre.
- L'*agriculteur marchand* n'a pas les moyens du *ganadero* mais tend vers l'accumulation économique en maximisant la valeur commerciale de sa *milpa*, par la production de courge à pépite. Il en augmente la surface, en substituant la monoculture à l'association courge-maïs et en introduisant le *frijol abono*; il embauche de la main-d'œuvre salariée « plus fiable » que les

11. Nous distinguons trois formes dynamiques d'organisation spatiale des essarts : 1) rassemblés sur un front d'expansion, 2) fragmentés sur le lot et à l'extérieur du lot, 3) fragmentés puis regroupés suite à l'essartage des interstices d'anciens champs (d'après l'historique spatial des lots étudiés et l'analyse d'une carte superposant des images SPOT prises entre 1998 et 2002 au cadastre).

12. Cette expression désigne l'éleveur de bovins qui, à la différence du *finquero*, appartient à une communauté paysanne.

« coups de main » entre voisins. Il est enfin engagé dans une intensification des facteurs de production (travail, intrants et surface cultivée) selon un itinéraire que Léna [1992] qualifie de « projet d'accumulation ».

- *L'agriculteur vivrier* représente la majorité de la population dans les communautés de moins de dix ans d'ancienneté. Limité à la main-d'œuvre familiale et sans ressources foncières, il modifie également l'itinéraire technique de la *milpa*, sans se risquer à des investissements supplémentaires. Il est peut-être la seule véritable « cible » du conseil en agroforesterie, bien qu'il soit déjà le plus « écologique » des migrants, vu ses difficultés à accroître la productivité de ses terres : le passage en culture sur *abonera*, tout comme la diversification des cultures pour améliorer la diète alimentaire, paraissent adaptés à sa situation.

Ces trois types de situations amènent à s'interroger sur l'« intensification » telle qu'elle est énoncée dans les principes de gestion de la zone tampon, tant elle peut avoir des interprétations et des applications diverses. De fait, ni le principe d'intensification, ni les pratiques d'agroforesterie ne garantissent forcément un impact positif sur l'environnement. De plus, le fait qu'une pratique recommandée ne mène pas forcément à la stabilisation agraire révèle le décalage qui existe entre les opérateurs de la RBM et les producteurs concernant les critères et échelles d'action sur lesquels ils raisonnent les effets d'une pratique : quand les premiers considèrent que tout arbre planté constitue une contribution à la préservation de l'ensemble de la RBM, les seconds font des choix dont la cohérence se comprend au niveau de leur système de production familial tout entier.

De manière générale, les conséquences de l'appropriation sont apparues comme déterminantes dans les choix agricoles des migrants. Elles affectent tout d'abord la maîtrise d'un espace approprié qui s'avère être surdimensionné par rapport aux moyens dont ils disposent pour le mettre en valeur rapidement. Dans un climat d'insécurité foncière toujours sensible malgré la légalisation, les agriculteurs laissent leur « empreinte » sur la végétation pour matérialiser les limites d'un lot dans la mesure où seulement 15 % de la superficie est cultivée. La fonction de délimitation, longtemps remplie par le *guamil* et le *pasto*, pourrait bien être attribuée progressivement à l'*abonera* qui, outre ses vertus productives, constitue un bon indicateur de culture dans le paysage (sans l'ambiguïté du *guamil* qui peut être une friche abandonnée). La règle de « la terre à celui qui la travaille » apparaît donc comme une coutume renforcée au Petén, pour le meilleur et pour le pire¹³.

La deuxième conséquence porte sur le fait que les agriculteurs se trouvant en situation de front pionnier sont dans une logique productive où il n'y a guère d'intérêt économique à répondre à des enjeux environnementaux. Si l'agroforesterie comme ensemble de pratiques stabilisatrices des ressources et outil de préservation du paysage suscite un réel intérêt (au moins pour ceux qui l'ont

13. Pour « le pire », nous faisons référence à la politique de l'INTA depuis 1961 qui ne considère une demande de légalisation que si la terre concernée est déjà défrichée [Milian *et alii*, 2001].

expérimentée), elle représente toutefois un poids marginal dans l'économie locale. Dans ce contexte, les pratiques des agriculteurs ne contiennent pas de fonctions spécifiques à la conservation de la nature.

Conclusion

L'étude de la dynamique de la rencontre entre le front pionnier du Petén et la Réserve de Biosphère Maya, au niveau de la zone tampon, nous conduit à émettre deux principales remarques conclusives, portant d'une part sur les enjeux fonciers, et d'autre part sur l'évolution des systèmes techniques dans la perspective d'une meilleure protection de l'environnement. Nous considérons que ces deux formes d'action, prônées par l'administration de la RBM, convergent et relèvent d'une conception de la gestion d'un bien commun (à l'ensemble de l'humanité) – la biodiversité – à travers des actions individuelles à caractère privé. Conformément à de nombreuses autres situations équivalentes, le raisonnement passe ainsi par la promotion d'une utilisation responsable de son lopin par chaque attributaire, devenu propriétaire. Une offre technique spécifique appuie cette responsabilisation de façon à orienter les systèmes techniques vers des pratiques censées être favorables à l'environnement.

La propriété du foncier

La légalisation des appropriations foncières constitue, dans la zone tampon, l'action principale du dispositif d'administration de la RBM (services officiels et ONG) dans la perspective d'une stabilisation de l'avancée du front, de façon à protéger la zone centrale de l'installation de nouveaux établissements humains. Un effort considérable d'encadrement et de facilitation a été réalisé au nom de l'intérêt général de protection de la biodiversité afin de fixer les migrants en leur donnant accès à la légalisation de leur statut de propriétaire, contre un engagement décennal d'aliénation de leurs droits de cession de leurs titres. Nous avons vu que cette mesure a pu être interprétée différemment sur le terrain, au nom de l'intérêt général des migrants eux-mêmes, pour lesquels la protection de l'environnement est loin de constituer une priorité. Ce sont par des voies collectives que cet intérêt général – variable selon les situations – a été exprimé, au-delà des intérêts particuliers de chaque partie prenante individuelle : à l'intérieur de la zone tampon, la manière dont l'esprit de la loi est appliqué peut varier selon les communautés, qui semblent être ainsi le niveau de régulation des intérêts des individus qui s'y identifient. Ainsi, à El Aguacate, c'est la liberté individuelle de transaction, sans respect de l'engagement décennal, qui est devenue la règle et qui a été négociée avec l'administration, de manière plutôt tacite mais néanmoins reconnue; chacun y est ainsi libre de gérer la reproduction et la valorisation de ses moyens de production, sans se rattacher à un projet collectif. À La Esperancita, le collectif garde un œil sur la reproduction de l'ensemble de la communauté et la règle est de respecter l'engagement décennal; à défaut le collectif se saisit lui-même de la question et arbitre au nom

d'un intérêt général qui n'est pas la somme de chaque intérêt particulier, mais la préservation de l'ensemble territorial communautaire et le contrôle des nouveaux arrivants, par acquisition d'un lot ou par affectation d'une parcelle réservée en bien commun dans un premier temps.

L'administration de la RBM semble s'accommoder de ces interprétations ; de toute façon elle n'a guère les moyens de s'y opposer, d'autant que le dispositif d'encadrement n'est plus aussi lourd et présent qu'il le fut dans la phase de mise en place.

L'orientation technique

Le deuxième volet d'action de la RBM dans la zone tampon repose sur un conseil technique adapté à la situation et visant à la fois à conforter les producteurs – afin de les fixer et de ne pas les inciter à aller défricher plus loin – et à rendre leurs pratiques plus respectueuses de l'environnement (limiter les feux de défriche, introduire l'agroforesterie en complément aux cultures de base, introduire de la diversité paysagère par la mise en réserve de bosquets, etc.), à partir de propositions légitimées par les pratiques prêtées aux anciens Mayas. Nous avons constaté une assez faible appropriation de ces propositions techniques, de toute façon rudimentaires du point de vue des intérêts agri-environnementaux. Les producteurs de la zone tampon restent dans des schémas classiques des situations de fronts pionniers en développant leurs systèmes de production vers une agriculture productive, marchande, fondée soit sur les productions végétales soit sur l'élevage, rejoignant ainsi le modèle *ganadero* de valorisation sociale, bien connu dans d'autres situations pionnières. Ce modèle valorise la fertilité accumulée dans les espaces à défricher et profite de l'amélioration des voies de communication qui permettent d'accéder aux circuits de commercialisation des produits. Des innovations techniques sont visibles, mais il est bien difficile de faire la part de ce qui relève de l'apprentissage progressif des producteurs de leur nouveau milieu, de leur réaction face à la légalisation du parcellaire (qui les confronte à la difficulté de contrôler l'espace affecté afin d'en manifester la possession) ou de l'évolution économique de la zone qui commence à attirer des négociants en produits agricoles. Si leurs motivations restent parfois bien diverses – et pour certains, le départ vers de nouvelles terres ne serait pas considéré comme un échec, mais comme une étape dans une trajectoire individuelle ou familiale – bien peu d'entre eux font référence dans leurs choix techniques aux enjeux environnementaux. Après tout, ce n'est pas eux qui ont demandé la mise en place de la RBM ! D'autant que celle-ci (en dehors de la légalisation des terres) ne leur apporte pas grand-chose : les modèles techniques prônés ne font pas l'objet de contrats et de cahiers des charges à visée environnementale, et dans un contexte de marché et de concurrence économique, les innovations qu'ils peuvent produire ou s'approprier trouvent leur place dans l'amélioration de leur productivité et de leur compétitivité. Le marché est libre et il faut donc qu'ils s'y montrent performants. Contrairement à certains pays du Nord, en Europe en particulier, où la finalité environnementale fait l'objet de soutiens

financiers – qui viennent compenser en partie la diminution progressive de soutien des prix – ici, au Petén, rien ne vient peser financièrement du côté de la conservation de la biodiversité et la seule incitation économique est celle du marché, qui peut fluctuer librement, à la hausse comme à la baisse.

Développement et environnement

Il semble en fait que cette situation correspond, du point de vue de la RBM, à une séparation des objectifs dans l'espace : le véritable enjeu reste la protection de la zone centrale. La zone tampon, comme son nom l'indique, a pour objectif de fixer les populations et de les empêcher d'envahir cette zone centrale; peu d'efforts sont réalisés pour l'instant pour faire de cette zone un espace à double vocation écologique et agricole, comme une lisière entre les « campagnes ordinaires » et les espaces protégés. C'est plutôt une frontière, une limite entre deux mondes. On retrouve ici une des controverses récurrentes sur la création et l'organisation par zones – d'exclusion le plus souvent – des Réserves de Biosphères de l'Unesco, et la réelle participation des populations locales aux enjeux de conservation. Il est difficile d'envisager que la seule maîtrise de la limite entre un monde concédé aux hommes et un autre dédié à la nature soit susceptible d'intégrer des préoccupations de conservation et de renouvellement des ressources naturelles renouvelables dans une dynamique de développement. Dans d'autres situations, comme la zone d'usages multiples, par exemple, les autorités ont cherché à mettre en place des pratiques et des formes d'organisation plus innovantes en rapport avec l'exploitation des produits de la forêt [Effantin, Elias, *op. cit.*]. L'avenir nous dira lesquelles de ces voies permettent de soutenir les activités humaines, dans des situations fragiles et dynamiques, écologiquement, socialement et économiquement.

En effet, on a l'impression ici, paradoxalement, que l'agriculture est non seulement un problème pour l'environnement mais que ce problème doit être résolu dans la seule sphère agricole, sans pour autant que celle-ci bénéficie d'un soutien politique aussi établi que les questions d'environnement qui trouvent leur justification au niveau de la planète. Malgré les discours qui consolident la pensée et l'action planétaire, il semble qu'on soit toujours à la recherche, dans ces situations sur le terrain, d'un véritable projet de développement qui associerait concrètement la maîtrise de leur devenir par les acteurs et le respect d'objectifs communs impliquant d'autres groupes d'acteurs, le plus souvent éloignés même s'ils sont localement représentés. Ce n'est pas seulement à l'aide de quelques exercices participatifs sur le terrain que des projets de protection de l'environnement se transformeront en projet de développement. Ces derniers peuvent-ils en outre voir le jour sans une régulation politique des différentes questions qu'ils soulèvent et une réelle sécurisation de ceux qui en sont les acteurs les plus exposés?

BIBLIOGRAPHIE

- ALBALADEJO C. [1992], « Análisis de la sostenibilidad de los sistemas agrícolas con el concepto de equilibración », *SERIE Estudios Regionales*, vol. 1, p. 5-21.
- APESA [1992], Plan de Desarrollo Integral de Petén. General de Petén. Santa Elena, vol. I : Diagnóstico General del Petén, 437 p.
- CARE /CONAP-CEMEC [2000], Base de Datos sobre Población, Tierras y Medio ambiente en la Reserva de la Biósfera Maya (Petén – Guatemala), Santa Elena (Petén), 86 p.
- CLARK C. [1996], *Seeking Legitimacy. The story of Land Tenure in Petén, Guatemala. Democratic Institutions Awaken Amidst, Rapid Deforestation and Spontaneous Colonization. Post graduate*. University of Montana, 153 p.
- EFFANTIN R. [2000], *Frontière agraire et aire protégée dans les Basses Terres Mayas (Petén, Guatemala). Les conditions d'appropriation et d'exploitation des « terres neuves » par les paysans migrants*, Mémoire de DEA ETES. Paris, INA-PG/GEODE, 190 p.
- EFFANTIN R. ELIAS S. [2002], « Del avance de la frontera agrícola al manejo forestal comunitario en Petén, Guatemala », *Caravelle*, n° 79, Toulouse, CMHLB, p. 43-68.
- ELIAS S. et alii [1997], *Evaluación de la sostenibilidad en Guatemala*, Guatemala, FLACSO/WWF, 263 p.
- GOULD K. [2001], *Land Titling on an Agricultural frontier, Petén, Guatemala*, Thèse de MoS, University of Florida, 153 p.
- GRANDIA L. [2000], « ¿ Cuántas personas quiere usted que vivan en Petén? », in *Nuevas perspectivas de desarrollo sostenible en Petén, Encuentro internacional de investigadores*, Guatemala, FLACSO, p. 137-156.
- IBEROMAB [2001], « Reserva de Biósfera : el marco estatutario de la mundial de Reserva de Biósfera », Internet : <http://www.iberomab.com/estatuto.htm>.
- LÉNA P. [1992], « Trajectoires sociales, mobilité spatiale et accumulation paysanne en Amazonie brésilienne : un exemple en Rondonia », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 28, n° 2, p. 209-234.
- MASCALI H. [1990], « Trabajo y ciclo domestico en las explotaciones familiares », *Ruralia* (Argentine), n° 1, p. 81-105.
- MÉTAILIÉ J.-P., CAROZZA J.M., GALOP D., ARNAULD M.-C. [2003a], « Lagos, bajos y paleopaisajes en El Petén noroccidental : el inicio de una investigación geográfica y arqueológica (La Joyanca) », in Alain Breton, A. Monod Becquelin et M.H. Ruz (éd.), *Espacios mayas : usos, representaciones, creencias*, México, Centro de Estudios Mayas (UNAM) / CEMCA, p. 23-48.
- MÉTAILIÉ J.-P. , GALOP D. , CAROZZA J.M., SELLERON G., EFFANTIN R., VANNIÈRE V., BOSUET G., VÉLIZ PERÉZ M. [2003b], « Dynamiques et ruptures dans l'histoire des basses terres mayas. Questions et méthodes à partir du programme « La Joyanca » (Nord-Ouest du Petén, Guatemala) » [à paraître], in *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*, Elsevier, 17 p.
- MALDIDIER C. [1995], *Marchés, institutions, pouvoirs et forêts tropicales. Le cas du Nicaragua*, Mémoire de DEA « recherches comparatives sur le développement », EHESS, 120 p.
- MILIÁN B. et alii [2001], *La Conflictividad Agraria en las Tierras Bajas del Petén y la Franja Transversal del Norte de Guatemala*, Guatemala, MINUGUA, 111 p.
- PALMA E. [2000], *¿ Cómo vivir mejor de nuestras parcelas? Permacultura petenera*, Guatemala, Cooperación austriaca/CARE, 146 p.
- PALMA E. [2002], « Sistematización sobre los resultados de la implementación de prácticas agroforestales del programa de CARE en Petén 1992-2000 », in *Sistematización del material educativo*, Proyecto EduCAREmos-RBM. CARE/USAID/CONAP/Cooperación Austriaca, CD Rom, 74 p.

- PALMA G. et TARACENA A. [2002], « Dinámicas agrarias en Guatemala, entre 1524 y 1994 », in Carlos Camacho (éd.), *Procesos Agrarios desde el siglo XVI a los acuerdos de paz*, t. 1. FLACSO, p. 17-72.
- REBORATTI C. [1982], « Migraciones y frontera agraria : Argentina y Brasil en la Cuenca del Alto Paraná-Uruguay », *Cuadernos del CENEP*, n° 8, Buenos Aires, 1979. Reproducido in *Desarrollo Económico*, n° 74/19; in J. Balan (éd.), *Why People Move*, Unesco, 1981, *idem Poblaciones en movimiento*, Unesco, 1982 ; Internet : http://www.educ.ar/educar/superior/biblioteca_digital/autores/verdocbd.jsp?Documento=114608
- SCHWARTZ N.B. [1990], *Forest society. A social history of Petén, Guatemala*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 376 p.